

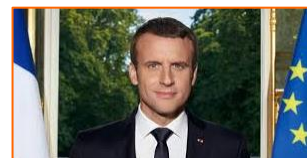


Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 24 novembre 2017

À la une

La **journee internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes** sera l'occasion d'annoncer une nouvelle impulsion de la politique menée en matière de prévention et de lutte contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des femmes. Elle s'inscrit dans le cadre de la grande cause quinquennale et du Tour de France de l'égalité. Lors du **conseil des ministres** du 22 novembre, le président de la République et les ministres ont eu un échange sur la lutte contre les violences faites aux femmes. À l'issue du conseil, le porte-parole du gouvernement a souligné le volontarisme du gouvernement en la matière et a annoncé le discours que tiendra le président de la République samedi 25 novembre à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. En effet, samedi, Emmanuel MACRON recevra des act.eur.rices de la lutte contre les violences faites aux femmes et prononcera un discours pour dévoiler un ensemble de mesures de prévention et d'accompagnement des victimes. Cette semaine la secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes était sur tous les fronts, intervenant dans de nombreux médias, ou à l'occasion d'évènements comme le colloque de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) ou de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale.



Marlène SCHIAPPA accueillera ce soir au secrétariat d'État la cérémonie de remise des prix du Comité ONU Femmes France afin de récompenser quinze universités, entreprises et collectivités qui s'engagent concrètement dans l'éradication des violences à l'égard des femmes et des filles. Les locaux du cabinet de la secrétaire d'État seront illuminés en orange, s'inscrivant ainsi dans la démarche globale d'ONU Femmes

(« **Orange day** ») pour marquer le refus des violences faites aux femmes et aux filles (veille du 21 novembre). Demain, après l'évènement à l'Élysée, elle se rendra au centre d'appel du **3919**, le numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnel·les concerné·es, géré par la Fédération nationale solidarité femmes et soutenu par le secrétariat d'État. Une visite sur le thème « *Comment accueillir la parole des femmes victimes de violences ?* ». Nous reviendrons dans notre prochaine veille sur l'ensemble des annonces et le lancement de la campagne de communication visant à qualifier les violences sexuelles.

Le 22 novembre, Marlène SCHIAPPA a ouvert les 5^{èmes} rencontres interprofessionnelles de la MIPROF. À cette occasion la MIPROF a diffusé [les principales données disponibles en France sur les violences au sein du couple et les violences sexuelles en 2016](#) : 123 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire, soit une femme tous les 3 jours ; 225 000 femmes âgées de 18 à 75 ans déclarent avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint ; 110 000 victimes de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire, âgées de plus de 18 ans, ont déposé plainte ou ont fait l'objet d'une constatation par les services de police et de gendarmerie ; 93 000 femmes âgées de 18 à 75 ans déclarent avoir été victimes de viols et/ou de tentatives de viol. (« *Violences faites aux femmes : des chiffres inquiétants* » reprend **Le Figaro** du 23 novembre).



Action gouvernementale

Afin de « clore la polémique » au sujet de l'écriture inclusive, le Premier ministre a décidé de diffuser [une circulaire relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française](#). Datée du 21 novembre 2017, elle a été publiée au **Journal officiel** du 22 novembre. Le Premier ministre rappelle que « le Gouvernement est résolument engagé dans le renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes. Son action dans ce domaine passe à la fois par des mesures concrètes, que la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes a pour mission de proposer dans l'ensemble des politiques publiques et par une démarche éducative et culturelle à laquelle se rattache la lutte contre les stéréotypes qui freinent le progrès vers une égalité plus réelle ». La circulaire précise ensuite les règles à utiliser dans les actes administratifs (lire également « Revue de presse » ci-dessous).

Parlement

Dans [un communiqué du 22 novembre](#), Annick BILLON, présidente de la délégation aux droits des femmes du **Sénat**, s'élève contre la proposition de loi relative au principe de garde alternée des enfants, en discussion à l'Assemblée nationale. Elle s'oppose à l'adoption d'un texte qui ferait de la résidence alternée la norme en cas de séparation des parents, la résidence des enfants chez l'un des parents devenant l'exception. La présidente de la délégation appelle donc à rejeter un texte qui ne présente aucune garantie pour protéger les enfants, dans les cas où la résidence alternée ne ferait que les exposer à l'incapacité de l'un des parents à assumer ses devoirs ou, bien pire, aux dangers d'un environnement violent (lire aussi « Revue de presse » page 4).

La proposition de loi de Philippe LATOMBE et plusieurs de ses collègues relative au principe de garde alternée des enfants déposée le 17 octobre 2017 sera discutée en séance publique le 30 novembre à l'**Assemblée nationale**. [Retrouver le dossier législatif sur le site de l'Assemblée](#).

Le 22 novembre 2017 après-midi, la Délégation aux droits des femmes de l'**Assemblée nationale** a organisé un colloque sur le thème « Viols et culture du viol : mieux définir l'inacceptable », en présence notamment de Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes. La vidéo du colloque a été mise en ligne sur le site de l'Assemblée nationale. [Retrouver l'accès à la vidéo ainsi que toute l'actualité récente de la Délégation aux droits des femmes sur le site de l'Assemblée](#).

Une proposition de loi [relative aux violences au sein des couples et incidences sur les enfants](#) a été déposée à l'**Assemblée nationale** par Valérie BOYER le 22 novembre.

Une proposition de loi [visant à l'autonomie des femmes étrangères](#) a été déposée à l'**Assemblée nationale** par Marie-George BUFFET et plusieurs de ses collègues le 22 novembre.

Études et statistiques

Insee Première numéro 1675 paru le 23 novembre est titré « [Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent](#) ». L'étude souligne en particulier que « les écarts entre femmes et hommes restent pourtant élevés parmi les plus jeunes : 50 % des femmes de 16 à 24 ans ont pratiqué au moins une activité physique ou sportive dans l'année, contre 63 % des hommes de cette classe d'âge. Le manque de temps ou la faible médiatisation du sport féminin peuvent expliquer la moindre pratique physique ou sportive des jeunes femmes. Les stéréotypes de genre contribuent à maintenir des différences dans le choix des disciplines ».



Associations

« *Violences sexuelles : elles réclament un plan d'urgence à Macron* », **Le Parisien** du 24 novembre dévoile que cinq féministes interpellent aujourd'hui Emmanuel MACRON avec le hashtag [#SoyezAuRdv](#). Clémentine VAGNE, Madeline DA SILVA, Fatima BENOMAR, Laure SALMONA et Caroline DE HAAS représentent plus de 700 000 signataires qui ont soutenu leurs pétitions, [hébergées par le site Change](#). Une campagne en ligne est également lancée avec une vidéo et un visuel. Des actions sont prévues ce vendredi « *pour se faire entendre* ».



[Dans un communiqué diffusé le 22 novembre](#), la **CGT** demande que la future loi contre les violences sexistes et sexuelles comprenne des mesures sur le travail. Le syndicat se félicite d'une future loi contre les violences sexistes et sexuelles, mais demande que le futur texte prévoie « *la mise en place de sanctions pour les entreprises qui ne respectent pas leurs obligations de prévention* ». Elle propose aussi « *la création d'une obligation de négocier en entreprise sur les violences sexistes et sexuelles* ». Le même jour, la **CGT** organisait à Paris une importante journée de formation sur les violences sexistes et sexuelles pour une centaine de militant.e.es.

Revue de presse

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES – Alors que sous le titre « *Macron lance un plan choc de « sécurité sexuelle »* », **L'Opinion** du 23 novembre annonce les grandes lignes des actions de communication et des mesures de prévention et d'accompagnement des victimes, la vague médiatique continue. Le 24 novembre, le même quotidien dénonce les « *dérives* » du mouvement sous le titre « *Liberté, Egalité... Dénonciation* ». Dans **Libération** du 22 novembre, un collectif d'avocats propose d'aller plus loin et d'aider les victimes à porter plainte. Sous le titre « *Après Balance ton porc, #osezporterplainte* », les signataires soulignent que « *s'il est impératif de briser la loi du silence, la dénonciation de harcèlement ou d'agression sexuelle limitée aux seuls réseaux sociaux ne vaut pas justice* ». « *Les lois existent, il faut les appliquer* », estiment-elles. Nous passerons plusieurs articles sur les témoignages ou accusations contre des hommes aux États-Unis (« *La pluie de témoignages tombe toujours* », **Libération** du 22 novembre) ou dans notre pays (NDR : *rappelons que pour notre part, nous avons décidé de ne citer aucun nom dans l'attente du travail de la justice*. Veille du 24 octobre). **L'Humanité dimanche** de cette semaine consacre sa une et plusieurs pages aux solutions pour en finir avec les violences sexistes et sexuelles, un « *fait social massif* ». L'hebdomadaire consacre également un reportage à **la Maison des femmes** qui a ouvert, depuis un peu plus d'un an, au sein de l'hôpital Delafontaine à Saint-Denis (synthèses des 10 août, 10 septembre et 7 octobre 2016). **Le Monde** revient aussi par deux fois sur le sujet. Le 22 novembre, sous le titre « *Omerta et sexisme : machisme ordinaire dans le jeu vidéo* », le quotidien souligne que « *les comportements sexistes perdurent dans ce secteur très masculin* ». Le 24 novembre, le journal



annonce à la une enquête chez les ouvrières et employées. En deux pages, **Le Monde** souligne que porter plainte est « *l'autre épreuve des victimes* » et que règne « *la peur de perdre son travail* ». En effet, « *si la police et la gendarmerie améliorent l'accueil des femmes, le dysfonctionnement et les préjugés perdurent* ». Le journal s'intéresse aussi aux syndicats comme la **CGT** et la **CFDT** qui « *constatent que beaucoup de femmes ne les jugent pas légitimes sur ces questions* » et qui « *s'initient à la défense des salariées qui ont subi des agressions* ».

DIVORCE – « *Le Modem allié des masculinistes ?* », se demande **L'Humanité** à la une du 23 novembre. Sous le titre « *Qui gardera les enfants ? Retour sur un débat biaisé* », le quotidien communiste reprend les « *vives critiques* » contre la proposition de loi qui veut faire de la garde alternée la norme en cas de séparation des parents. « *Les féministes dénoncent un texte dangereux* », explique **L'Humanité**. C'est « *la prise de chou* », ironise **Libération** à la une. En pages intérieures, le journal prévient en gros titre : « *Un projet pavé de bonnes intentions, mais...* ». Le texte sera discuté le 30 novembre, et **Libération** annonce que « *les groupes de l'opposition ont multiplié avertissements et amendements* ». Plusieurs associations ont déjà alerté les pouvoirs publics (veilles des 9 et 15 novembre), le **Collectif national pour les droits des femmes** et **Femmes solidaires** ont diffusé depuis de nouveaux communiqués contre ce projet.



INCLUSION – À en croire **Libération** (« *Étrange priorité : Matignon bannit l'écriture inclusive des textes officiels* ») et **L'Humanité** (« *Édouard Philippe bannit l'écriture inclusive* ») la circulaire parue le 22 novembre au **Journal officiel** (lire page 2 et veille du 21 novembre) bannirait l'écriture inclusive. Les journaux se sont fiés à la dépêche d'agence. À la lecture du texte paru au **JO**, les choses semblent moins simples. [On lira ici une analyse intéressante de cette circulaire sur le site State.](#)



PROSTITUTION – **Le Parisien** consacre sa une et son dossier d'ouverture à la prostitution dans les cités, « *nouvel eldorado des proxénètes* ». Selon le journal qui a mené l'enquête – et publie des témoignages effrayants, « *Internet est le vecteur principal de cette criminalité, très lucrative, où les proxénètes sont à peine plus âgés que leurs victimes* ». « *C'est le nouveau filon des délinquants de banlieue* », explique **Le Parisien**. « *Depuis 2014, le phénomène du proxénétisme des cités s'amplifie avec une inquiétante régularité comme l'ont illustré plusieurs affaires emblématiques à Paris, Lille (Nord) et Marseille (Bouches-du-Rhône). L'exploitation sexuelle de jeunes filles en perte de repères est une activité lucrative qui demande beaucoup moins de moyens que le trafic de drogue* ».

SANTÉ - « *Pourquoi une maladie touche-t-elle l'un ou l'autre sexe ? Pourquoi l'autisme est-il mal diagnostiqué chez les femmes ? Ces questions impliquent d'étudier les rapports sociaux liés au sexe. Trop souvent ignorés ?* ». **Libération** du 22 novembre publie une analyse scientifique publiée dans le **Journal du CNRS** titrée « *La santé n'est pas étrangère au genre* ».

CANCER - Sous le titre « *Tatoueuse de tétons* », **Le Monde** du 22 novembre dresse le portrait de Alexia CASSAR qui, inspirée par un pionnier américain, « *a changé de vie pour proposer aux femmes ayant subi une reconstruction mammaire après un cancer de redessiner leur sein* ».

IVG – « *La Région doit arrêter de soutenir des associations anti-IVG* », s'exclame Céline MALAISIÉ, présidente du groupe **Front de gauche** au conseil régional d'Ile-de-France, en dénonçant « *les nombreux gages* » que Valérie PÉCRESSÉ redonnerait à la Manif pour tous (**Le Parisien** du 22 novembre). **La Croix** du même jour titre sur « *Le Front de Gauche conteste l'octroi de subventions à des associations catholiques* ».

HOMMAGE – L'ensemble des médias ont publié des hommages à Françoise HÉRITIER (veille du 15 novembre). Signalons celui d'**Égalactu** le 22 novembre : « [Que devons-nous à Françoise Héritier ?](#) ».

